

LA BOTTE DE FOIN.

Ou Mort tragique du sieur FOULON, *Ministre de quarante-huit heures, suivie de celle de l'Intendant de Paris.*

Nous avions cru qu'après la fin tragique de MM. de Launay & de Flesselles, Paris n'offriroit plus de scènes sanglantes. Vaine illusion ! espoir chimérique ! Le 22 Juillet, MM. Foulon (1) & Berthier de Sauvigny, beau-pere & beau-fils, ont été amenés à Paris, malgré la précaution qu'on avoit prise, de répandre dans le Public, ces jours derniers, que le sieur Foulon étoit mort subitement. Il y a apparence que c'est lui qui avoit fait courir ce bruit ; il craignoit la peine que méritoit sa vie tyrannique & criminelle. Sur un rapport qu'on lui avoit fait que le Peuple mouroit de faim, il avoit eu la barbarie de dire : QU'ON LUI DONNEROIT DU FOIN.

Les Paysans de sa terre, sachant qu'il étoit caché dans son château, en ont forcé les portes, se sont saisi de sa personne, & l'ont amené à la Ville ; par dérision ils lui avoient attaché derriere le dos une botte de foin, & sur le devant une botte de chardons ; c'est sous ce déguisement qu'il fut promené dans Paris, & exposé aux insultes de tout le Public qui le menaçoit.

Monté à la Ville, l'Assemblée permanente a jugé qu'il

(1) Foulon, Maître des Requêtes, ennemi déclaré de M. Necker.

devoit être conduit à l'abbaye Saint-Germain, pour ſon procès lui être fait & parfait par des Juges compétens; cette déciſion n'a pas ſatisfait le Peuple, qui eſt monté en foule à l'Hôtel-de-Ville, a demandé ſa mort à grands cris, & qu'on le jugeât ſur l'heure.

Le Peuple lui-même a nommé ſept Juges qui lui ont fait ſon Procès ſommairement, & l'ont condamné à être pendu; on l'a deſcendu de l'Hôtel-de-Ville, on l'a attaché par le col à la corde d'un réverbere, on l'a tiré en l'air, & la corde a caſſé; on a raccommodé la corde, & l'on a recommencé à le pendre; la corde a caſſé une ſeconde fois; on eſt allé chercher une corde neuve; un homme eſt monté ſur la potence du réverbere, a paſſé la corde dans les poulies, & on l'a pendu pour la troiſieme fois.

Tout cet appareil de mort a duré trois quarts-d'heure, après quoi on a deſcendu le cadavre, on lui a coupé la tête, on a dépouillé le corps qui a été traîné par les rues, & de là à la Morgue. Sa tête a été promenée en triomphe dans la Ville, au bout d'une pique. Il avoit dit ſouvent que, pourvu qu'il fût Contrôleur des Finances pendant vingt-quatre heures, il lui étoit indifférent de mourir apres: ſes ſouhaits ont été accomplis; mais le Peuple n'étoit pas encore ſatisfait.

M. Berthier, Intendant de Paris, eſt arrivé à neuf du ſoir, à la Grêve, accompagné de 800 hommes à cheval, dont l'un portoit la tête de Foulon. Il étoit dans dans un cabriolet que l'on avoit découvert, afin d'être vu de tout le Peuple, accompagné auſſi d'un Electeur. Une demi-heure après ſon entrée à la Ville, il a été livré au Peuple, qui l'a ſuſpendu à la même potence où ſon

beau-père venoit d'être exécuté Il sembloit que la conformiré du crime demandât celle du supplice; car la fatale corde s'est également cassée deux fois ; mais le Peuple impatient n'a pas souffert qu'on le pendît une troisieme. Il s'est empressé à lui couper la tête ; ses membres déchirés ont été traînés au Palais-Royal, précédés de son crâne, porté au bout d'une pique, de son cœur au bout d'un sabre; & pour terminer cette scène sanglante, on a brûlé ses cheveux auprès du Café de Foi.

On a donné la plus grande publicité à toutes ces horreurs, afin qu'elles servissent d'exemple à l'avenir aux inhumains assez corrompus pour se rendre coupables de telles prévarications.

Terrible leçon pour ces vampires qui ne s'engraissent que de la substance du malheureux. Il est impossible de peindre les transports de la multitude, à la vue de ces misérables qui ont encouru l'indignation publique, par leurs vexations, & tout récemment sur-tout, par leurs détestables complots. Depuis deux jours on crie dans les rues de Paris, un inventaire des Lettres trouvées dans le porte-feuille de M. l'Intendant Berthier; une de ces Lettres, de M. le Prince de Lambesc, accuse la réception de 2000 cartouches. Une autre de M. le Baron de Beuzeval, Commandant des Suisses au camp du Champ de Mars, demande des munitions de guerre. Une de M. le Chevalier de Bard, reconnu pour espion du défunt court-Ministère, annonce les motions & Orateurs du Café de Foi, &c. Un certain M. demandoit à toucher une somme de 2400 liv. sur le prix des bleds vendus par le Gouvernement Toutes ces pieces ont produit une conviction évidente, sur la connivence de M. de Sauvigny, avec ceux qui, la semaine derniere, devoient bombarder & détruire Paris : aussi chacun convient-il que de pareilles noirceurs méritent bien le dernier supplice.

Paris, 24 Juillet 1789.

On ne peut ſans frémir, ſonger aux exécrables deſſeins du Miniſtère, après le départ de M. Necker & ſes Collègues. La nuit du Mardi, 14 du courant, on devoit emmener le Roi & toute la Famille Royale à Strasbourg; enlever en même-temps une ſoixantaine des plus ardens Patriotes, Députés de l'Aſſemblée Nationale; enſuite, dès les 10 heures du ſoir, bombarder Paris, battre à boulets rouge cette foible & immenſe Capitale, &c. Quels complots déteſtables! quelle barbarie! quelle iniquité! ces meſures incendiaires, qu'on auroit horreur de mettre en uſage contre l'ennemi de la Nation, ne tendoient à rien moins qu'à la deſtruction de pluſieurs centaines de milliers d'hommes, à la ruine d'une Ville ſuperbe & immenſe, à la diſſolution totale des Etats-Généraux, à une ſervitude auſſi durable qu'inévitable pour toute la France: voilà cependant, ſi l'on en croit des faits qui paroiſſent fondés ſur des écrits authentiques, quel étoit le but de la nouvelle adminiſtration. Ce qui paroît confirmer ces cruautés, ſont les démarches du Roi même & de M. le Duc d'Orléans.

Le Roi, après les vifs témoignages de reſpect, d'amour, de ſoumiſſion qu'il reçut de ſa Capitale, lors du voyage qu'il y fit le 17 de ce mois, déſabuſé entiérement des fâcheuſes im-

3
preſſions que lui avoit faite la calomnie ſur les intentions de ſes Sujets, a expulſé ignominieuſement, de ſa Maiſon, deux de ces vermines de Cour, qui bâtiſſent leur fortune ſur les débris de celle des Nations.

Le nommé Thierri de Ville-d'Avray, Valet-de-Chambre du Roi, inſecte qui, de la pouſſière s'eſt, à force de baſſeſſe, de rapines, élevé au comble de l'opulence, a reçu un coup de poing que le Roi, dans ſon juſte reſſentiment, lui a appliqué, honneur trop grand pour un Sujet ſi mépriſable. On aſſure que cette ſangſue, qui poſsède les plus magnifiques maiſons de campagne, les ammeublemens les plus ſomptueux, jouit de 300,000 livres de rente. Un Abbé de Vermond, frère de la Nourrice du Roi, perſonnage dont la haute fortune eſt le fruit de l'adulation, de l'intrigue & de l'iniquité, a auſſi ſubi un honteux renvoi.

M. le Duc d'Orléans a éliminé de ſa Maiſon MM. de la Tour-du-Pin, le Marquis de Lambert, le Vicomte de Ségur, Madame la Comteſſe de Blot, deux Valets-de-Chambre & même deux Valets-de-pied. La rumeur porte, ce que nous n'aſſurons pas, que la trame odieuſe où tous ces reſpectables Perſonnages avoient part, ſe réduiſoit ſeulement à mettre le feu au Palais-Royal, lors de l'attaque de Paris, à quelques entrepriſes rien moins que reſpectueuſes & humaines ſur la perſonne d'un Prince, dont les

jours sont si précieux à la Nation, sur-tout à l'indigence. La Messagère aîlée ajoute que cette importante découverte d'une conspiration si barbare, est due au vertueux, au bon cœur du Souverain, qui par ses vertus, sur-tout par sa sensibilité, est si digne du Trône. Il est a remarquer que le Roi a ignoré, dans le temps, toutes ces odieuses trames. Cette conjuration se formoit dans certain Comité, tenu chez certain Prince, ou chez certaine dame qui s'est évadée, & dont on connoît l'ardeur pour le meurtre & le pillage.

Le fameux Beaumarchais, soupçonné d'accaparement, est, dit-on, dans de cruelles agitations sur son sort : il s'est inutilement présenté en différens Districts de la Milice Parisienne, par-tout on a refusé ses services. De terribles exemples, nul espoir d'évasion, car sans être arrêté il est observé de près ; sa conduite passée, qui, selon le cri public & divers écrits, n'est pas sans reproche, doivent le faire trembler, quelque courageux qu'il soit. On assure que le Comité permanent a mis le scellé sur ses papiers, pour justifier si les soupçons sont fondés. On dit aussi que pour se rendre propice à la Populace, ce riche intriguant se répand sur elle en largesses, sous prétexte de secours dictés par l'humanité. Il a pour cet effet, ajoute-t-on, épuisé son numéraire, & employé même son crédit. On prête encore, à cet esprit remuant,

des liaiſons avec le célèbre & biſarre Linguet, dont le voyage, ainſi que la brochure qu'il a nouvellement miſe au jour ſur les affaires du temps, ont été mal accueillis ici.

Des nouvelles de Compiégne, mais qui demandent confirmation dans ce moment, où il s'en débite tant de fauſſes, portent que M. le Prince de Lambeſc, attaqué à quelque diſtance de cette Ville par une multitude qui en vouloit à ſa vie, s'eſt vaillamment défendu avec ſon cortège; qu'il a tué ou bleſſé un grand nombre de ſes ennemis; que, couvert de bleſſures dangereuſes, il s'eſt réfugié à l'Abbaye de Saint-Médard de Soiſſons, où il eſt mort de ſes bleſſures. Il eſt certain que la lettre du porte-feuille de M. Berthier, le coup de ſabre que ce vaillant Guiſe porta à un vieillard tranquille aux Champs-Eliſés, le 12 de ce mois, lorſque ce Prince commandoit le Régiment de Royal-Allemand, fourniroit à ce héros un paſſe-port pour l'autre monde, auſſi prompt que certain, ſi malheureuſement pour lui il étoit arrêté. Au reſte, Paris eſt dans une parfaite tranquillité, à part, ces têtes, que la Populace fait ſauter de temps à autre; le bon ordre y eſt généralement maintenu, par les ſoins du Comité permanent de l'Hôtel-de-Ville, & de la Garde Bourgeoiſe.

On vient de nous aſſurer que MM. le Comte d'Artois, le Prince de Condé, le Prince de Lambeſc

même & leur ſuite, s'étoient tous retirés à Bruxelles. Cependant point de garantie ſur cet article.

On aſſure que M. Necker, à qui M. Duſreſne de Saint-Léon avoit porté la lettre de rappel du Roi, celle d'invitation de l'Aſſemblée Nationale à ce vertueux Miniſtre, pour l'engager à ſe rendre aux vœux du Monarque, de l'Aſſemblée & de la Nation, vient d'arriver, & qu'il accompagnera la Reine à Paris avec Mgr. le Dauphin, qu'elle emmène en cette Capitale, pour le préſenter à l'Egliſe de Notre dame, ſelon l'uſage des Dauphins nouveaux. M. Duſreſne, arrivé à Bruxelles, apprit que M. Necker en étoit parti pour Francfort; ce diligent Citoyen ſe mit auſſi-tôt ſur ſes traces, atteignit & a ramené ce nouveau Philoclès. Tous les cœurs vertueux déſiroient ce Miniſtre, capable de ramener le calme.

Le Roi a écrit une lettre à M. le Marquis de la Fayette, où il permet à ce Général de la Milice de Paris d'incorporer dans ce Corps tous les Soldats qui, lors de l'armement de la Bourgeoiſie, s'étoient joints aux Citoyens. Sa Majeſté accorde la même permiſſion au Régiment des Gardes-Françaiſes, à part les quatre Compagnies qui ſont de ſervice auprès d'Elle, ſe réſervant de leur faire un traitement particulier.

M. le Duc de Châtelet a enfin donné ſa démiſſion de Colonel du Régiment des Gardes-Françaiſes.